



1. LISTE DES VÉGÉTAUX NÉCESSITANT ATTENTION :

- les plantes grimpantes et lianes : lierre, bignone, clématite, glycine, etc.

**CES VÉGÉTAUX DOIVENT ÊTRE SECS, C'EST-À-DIRE BRUN ET RELATIVEMENT CASSANTS,
POUR POUVOIR ÊTRE BROYÉS.**

**Notre agent effectuera un test et pourra les refuser s'ils ne sont pas assez secs
car ils peuvent bloquer le broyeur.**



2. LISTE DES VÉGÉTAUX NE POUVANT EN AUCUN CAS ÊTRE BROYÉS OU ENLEVÉS :

- Yuka ;
- Papyrus ;
- le palmier et les palmes ;

**DE MANIÈRE GÉNÉRALE DÉCHETS FIBREUX ET HUMIDES
QUI BLOQUENT LE BROYEUR.**